

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

AS2512

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	1042	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		AIT MERIM Brahim	
Date de naissance :		07/01/1949	
Adresse :		Hab. Eulé	
Tél. :	2689629854	Total des frais engagés :	130,00 + 739,90 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019



Cachet du médecin :

Date de consultation : 28/02/2023

Nom et prénom du malade : Brahim Ait Merim

Age: 75

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Colopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 28/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/08/2022	Médecine Générale		130 dh	Dr. Hassan II - AOULOUZ Médecine Générale Av. Hassan II - AOUT 2000 GSM : 05 28 53 93 29

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'HOPITAL Dr. LOTFI Abdelfattah N° 02, Bd. Hassan II - AOULOUZ Province TAROUDANT Tél : 05 28 53 93 29	04/08/2022	139,90 dh

042031864

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	
	D	00000000	00000000	
	B	00000000	00000000	
	G	00000000	00000000	
MONTANTS DES SOINS	[Création, remont, adjonction]			
	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
DATE DU DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			
DATE DE L'EXECUTION	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

**Dr. Chakib Braim**

*Médecine Générale*



Diplômé de la Faculté de médecine de Marrakech  
Ex Médecin interne à l'hôpital Hassan II à Agadir

Médecin agréée par le Ministre de la santé  
pour l'obtention et le renouvellement  
du permis de conduire

Diplôme d'Echographie générale en France

Suivi de grossesse

ECG

Circoncision

Aoulouz, Le ..... - Dr. Chakib BRAIM - Médecine Générale - 28 Bd Hassan II Aoulouz - GSM: 06 93 16 69 47 - Age : .....

SPo<sub>2</sub> = ..... %

GC : ..... g/l

## ORDONNANCE

-TA : .....

-P : ..... Kg

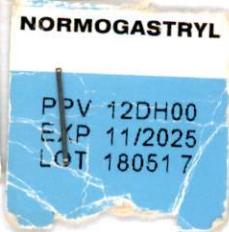
Mr - Mme - Mlle: ... Bahlil ... Art. .... M. ....

14760 K3  
 7500 F. fotalal  
 4900 carbo plan.  
 4410 Be Onogul 2x  
 1200 Fenac  
 1600 normog + s try  
 10100 Diamolox 2x  
 739,90



Dr. Chakib BRAIM  
Médecine Générale

شارع الحسن الثاني مراكش اولوز  
المحمول: 05 28 53 96 47 - GSM: 06 93 16 69 47



LOT : 6336  
UT. AV: 02 - 24  
P.P.V:101 DH00



LOT: 220927  
PER: 09-2025  
PPV: 16.00DH



LOT :  
EXP :  
PPV :

49,00

À consommer de préférence avant fin /  
Best before :  
Lot n° / Batch n°:

PPC: 75,00 DH  
V002-ETCARB30CPMC



730097.02.21

